

18 - Délégation de Service Public - Casino de Besançon - Exercice 2012

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Les services publics délégués sont soumis à un corpus de règles formalisées, comportant deux dispositifs distincts :

- d'une part, un dispositif de contrôle : le délégataire a l'obligation de se soumettre à toute opération de contrôle, sur place et sur pièces, de son activité et de ses documents financiers et techniques concourant à la bonne réalisation du service délégué,

- d'autre part, la loi n° 95-127 du 8 février 1995, précisée par le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, impose au délégataire la remise d'un rapport annuel sur l'exécution de la convention de délégation (art 1411-3 du CGCT), rapport qui peut de plus répondre à des exigences déterminées au contrat.

L'examen de ce rapport est ensuite mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

1 - Les principales caractéristiques du contrat

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire l'exploitation du Casino dans son ensemble (salles de jeux, restaurant, bar, spectacles) ainsi que l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation des activités.
Date de signature de la convention	24 juin 2009
Durée de la convention	12 ans dont le point de départ effectif est la date de l'obtention de l'autorisation de jeux, soit le 19 novembre 2009.
Echéance de la convention	18 novembre 2021
Caractéristiques générales	<p>Le contrat de délégation est composé, conformément à la loi du 15 juin 1907 et l'arrêté du 9 mai 1997 relatif à la réglementation des jeux dans les Casinos, d'un cahier des charges d'exploitation et d'un bail d'occupation des lieux.</p> <p>Le délégataire exploite les activités à ses frais et risques.</p> <p>Les obligations du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeux : le délégataire exploite les salles de jeux sous réserve de l'autorisation ministérielle accordée. - restaurant : le délégataire exploite le restaurant bar touristique et sa terrasse. - activité de spectacles : le délégataire s'engage à réaliser au moins 100 événements dont des soirées musicales ou des dîners-concerts ou des dîners à thème - soutien à des actions touristiques : le délégataire apporte son soutien financier à un programme d'action culturelle défini avec la collectivité - communication : le délégataire met en œuvre une stratégie de communication visant à conforter et développer son attractivité - travaux et entretien : le délégataire assure à ses frais le nettoyage et l'entretien courant du Casino, la collectivité s'engageant par ailleurs à assumer les grosses réparations.
Dénomination sociale du délégataire	STTM Société Touristique et Thermale de la Mouillère. Filiale du groupe Barrière
Coordonnées du délégataire	Casino Barrière de Besançon 2 avenue Carnot 25000 Besançon
Dirigeants	M. Xavier LESPRIT-MAUPIN - directeur en 2012 et nommé Président le 5 mars 2012.

Le délégataire a présenté l'ensemble des documents prévus par la convention de Délégation de Service Public concernant la qualité du service, les états financiers et les conditions d'exercice de la mission.

2 - Analyse de la qualité du service

2.1 Les jeux

Le produit brut des jeux (PBJ) s'élève à 13 375,40 K€ en 2012 alors qu'il s'élevait à 15 055,01 K€ en 2011, soit une diminution de 1 679,61 K€ (- 11 %). Il se répartit entre un peu plus de 900 K€ pour les jeux de tables et presque 12 500 K€ pour les machines à sous.

Le nombre d'entrées aux machines à sous est en diminution de - 7,55 %. En 2012, le Casino a enregistré 195 229 entrées, contre 180 494 entrées en 2011. Le nombre d'entrées reculait déjà en 2011 avec une baisse de - 1,58 %.

Le nombre d'entrées pour les jeux de table est lui aussi en diminution - 2,61 % (24 367 entrées en 2012 contre 25 020 en 2011). Les jeux de table affichent un résultat avec une diminution du chiffre d'affaires de 5,69 %. Il s'agit de la première baisse depuis l'ouverture de la première table de texas holdem poker en 2008.

2.2 Restauration et animation

Le restaurant du Casino «Le Grand Café» a connu un exercice 2011-2012 difficile pour la deuxième année consécutive après plusieurs années de croissance et cela malgré la continuité des actions commerciales et de communication (distribution de jetons free pass à la clientèle, cours de cuisine, diffusion du nouveau programme d'animations et dîners-spectacle...). Les travaux de voirie, les intempéries estivales et la morosité économique expliquent cette fréquentation en baisse.

A la fin octobre 2012, le restaurant affichait un nombre de couverts à - 8,26 %. En effet, le nombre de couverts payants est passé de 43 803 en 2011 à 40 183 en 2012. Le chiffre d'affaires restauration subit une baisse de - 10 %. Le chiffre d'affaires HT couverts payants est passé de 1 235,55 K€ en 2011 à 1 109,75 K€ en 2012. Cette baisse est liée aux difficultés d'accès et de parking autour du restaurant pour la clientèle du midi en semaine ne disposant que de peu de temps pour déjeuner.

Le piano-bar, accessible gratuitement, offre une prestation de qualité. Aujourd'hui, les concerts gratuits (devenus incontournables) organisés tous les vendredis et samedis attirent plus de 700 visiteurs. Au total, en 2011-2012, la STTM a produit 110 soirées (le cahier des charges en exige 100) en soutenant des artistes locaux.

La STTM a proposé également tout au long de l'année des soirées musicales-gastronomiques en fonction des fêtes calendaires (St-Valentin, St-Sylvestre, Fête de la Musique...) ainsi que des soirées spéciales à thème (Anniversaire du Casino, 100 ans du Groupe Lucien Barrière, salsa...). Ces manifestations sont promues dans un programme trimestriel et dans des campagnes de communication externe et interne (radio, sms, presse, facebook, flyers...).

La 6^{ème} saison artistique «Les Mardis du Grand Café» présenta une programmation éclectique qualitative... d'artistes populaires, modernes... avec, pour la première fois, la venue d'artistes locaux de renommée nationale.

Des rendez-vous organisés en journée (130 pers/mois) ont permis de dynamiser l'établissement en période creuse et s'adressaient à une clientèle senior. Ainsi, seniors et retraités se sont retrouvés pour participer au loto mensuel et gratuit ou à des jeux ludiques. Par ailleurs, forts de leur succès, les cours trimestriels de cuisine furent pérennisés en 2012.

Les grands buffets gratuits eurent encore une fois le succès attendu (150 personnes à chaque fois) tout en étant recentrés sur les 100 ans du Groupe Lucien Barrière. Le coup d'envoi des festivités fut donné le 8 janvier (jour de la St-Lucien). Différentes animations d'envergure ont ponctué l'année (tous les Lucien furent invités gratuitement le 8 janvier, jeu de la roue, jeu de Pâques, jeu Lycky Barrière Joker...).

2.3 Promotion et communication

Toutes les actions commerciales ne font pas l'objet d'un communiqué de presse hormis celles susceptibles d'intéresser la presse. Cependant, il faut souligner que le 7^{ème} gain de 4 794 317,30 € du Magic Casinos Jackpot, en septembre 2012, fut relayé dans la presse écrite, à la radio et à la télévision.

Avec la conjoncture économique difficile, le Casino de Besançon mène de plus en plus d'actions commerciales de conquête, de création de trafic mais également des opérations outdoor «Le casino vient à vous». Ainsi le Casino fut pour la 2^{ème} fois présent à la Foire Comtoise avec pour objectif d'être visible sur un des événements les plus importants de l'année, avec une prise de parole forte et une politique de conquête par la distribution de + de 2 000 nouveaux programmes d'animation d'été, ainsi que la volonté d'afficher sa notoriété et de créer du trafic.

Afin d'élargir sa zone de chalandise (hors Franche-Comté) le casino s'est doté d'un fichier d'adresses basées en Suisse dans le but de proposer des offres à tarifs préférentiels, soit sur une journée, soit sur deux jours.

Les dépenses effectuées dans le cadre d'affichages publicitaires et d'insertions presse et/ou radio, durant la période du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012, s'élèvent à 93 598,32 € contre 86 704,80 € en 2011, soit une augmentation de 7,95 %.

2.4 Soutien à des actions touristiques et culturelles

La participation du Casino à l'effort touristique et culturel, calculée sur le produit brut des jeux de l'exercice précédent, s'est élevée à 238 249 € dont 18 249 € accordés à la Citadelle pour les spectacles accompagnant l'exposition sur les marionnettes et 220 000 € aux partenaires culturels répartis comme suit : Festival International de Musique de Besançon Franche-Comté (60 000 €), F'estivals (40 000 €), saison 2011-2012 Théâtre Ledoux (120 000 €).

En complément, et malgré la conjoncture économique, le Casino est resté un sponsor pour les clubs sportifs locaux et manifestations sportives locaux (Amicale Cycliste Bisontine, BRC, ESB Féminin, Open International de Golf au Club de Besançon, ICM, Besathlon...) pour un montant de 7 000 € contre 7 837,76 € en 2011 (- 10,70 %).

2.5 Actions engagées répondant à la qualité de service

➤ La démarche qualité de l'accueil

Depuis plusieurs années, la satisfaction client est au cœur des préoccupations du Groupe Barrière avec des visites inopinées, plusieurs fois par an, dans ses casinos. Un enquêteur professionnel, en situation de client, observe et analyse les différentes séquences consommateurs à travers un parcours client sur 7 espaces (téléphone, machines à sous, restaurant...). A l'aide de 256 items, il mesure la norme produit, la norme service, la communication identité visuelle, la propreté et l'entretien.

➤ Règles d'hygiène et de sécurité

Le Casino de Besançon, comme tous les casinos du groupe Barrière, est très vigilant quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité dans son établissement.

Au niveau sécurité alimentaire, les règles d'hygiène dans les cuisines imposées par la réglementation en vigueur, ont été formalisées dans le «Guide Barrière de la sécurité alimentaire». Un organisme indépendant a été mandaté par le groupe Barrière pour évaluer le niveau d'hygiène de chacun

des établissements sur ces bases, une fois par trimestre. Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles plusieurs fois par an.

En ce qui concerne l'hygiène et la sécurité, le Casino est contrôlé par des organismes agréés dans le cadre des Etablissements Recevant du Public (ERP) ainsi que par des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité (sécurité contre risque d'incendie, accessibilité aux personnes handicapées).

Au niveau de la sûreté de l'établissement, il est sécurisé grâce à un système de vidéo surveillance (installation systématique de caméras à chaque accès). De nouvelles procédures et équipements ont été mis en place (décret 18/12/2000) afin d'assurer la sécurité des convoyeurs de fonds. Des alarmes et équipements de contrôle du personnel des caisses et des coffres sont également installés.

➤ Le respect des affichages obligatoires

Le Casino de Besançon veille à ce que les affichages obligatoires soient respectés (informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs et les tarifs du restaurant «Le Grand Café») ainsi que toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino (comme minima des tables, les listes des jeux pratiqués, règlement des jeux...). Le Casino de Besançon attache une grande importance à l'affichage interne sur la pratique du jeu responsable.

➤ Politique du Groupe Lucien Barrière pour un jeu responsable

Le Casino Barrière s'engage à assurer que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables, dues à un excès de la pratique de jeu, afin que nul ne puisse sacrifier sa situation financière, sociale ou économique, qui seraient des causes pouvant altérer la déontologie et le devenir économique de la filière des casinos. Pour cela, depuis 2009, le groupe Lucien Barrière a mis en place un programme «Préférez un Jeu responsable».

En interne une personne est chargée du suivi du programme et de la relation client. L'engagement du casino se caractérise par la formation de ses collaborateurs en contact avec la clientèle, par une forte communication (affiches, brochures, existence d'un site internet dédié au jeu responsable) et par l'animation d'une cellule de veille.

Une Limitation Volontaire d'Accès (LVA) est également au plein cœur de ce dispositif. Elle permet aux clients volontaires du casino de mieux maîtriser leur niveau de fréquentation. Pour l'année 2012, le Casino de Besançon a signé 40 contrats de LVA contre 22 en 2011.

2.6 Développement durable

Le Groupe Lucien Barrière obtient sa première certification ISO 14001 en 2011. Besançon l'obtient le 12 décembre 2011, avant beaucoup d'autres établissements du groupe. Les actions engagées dès 2011, visant à faire des économies en gaz, électricité, eau et papier et à améliorer le tri des déchets, ont été poursuivies toute l'année 2012.

3 - Les comptes de la délégation

La Société Touristique et Thermale de la Mouillère est une société par actions simplifiées au capital de 612 000 €, filiale de Casin'hold SAS, elle-même filiale du Groupe Lucien Barrière SAS.

La société STTM est consolidée dans les comptes du Groupe Lucien Barrière SAS.

3.1 Situation financière 2012

La STTM a arrêté ses comptes annuels au 31 octobre 2012.

Les états financiers 2011-2012 sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes a également certifié l'état des prélèvements

Chiffres clés STTM :

En K€	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Variation 2011-2012
Résultat net	693	677,5	206,5	- 471 K€
Chiffre d'affaires	8 369	8 509	7 693	- 816 K€
Fonds propres	1 376	1 360,7	880	- 480,7 K€
Trésorerie nette	293,5	224	265	+ 40 K€
Effectifs moyens (en nb)	95	96	96	-

Rappel : les postes du bilan sont une «photographie» à un instant donné, ici au 31/10/2012.

3.2 Commentaires

Avec 206,5 K€ à fin 2012, le résultat net est en forte baisse par rapport à l'an dernier, baisse directement issue de la chute du chiffre d'affaires, qui passe de 8 509 K€ en 2011 à 7 693 K€ en 2012. Tant l'activité jeux (6 351 K€ en 2012 contre 7 021 K€ en 2011) que l'activité restauration (1 334 K€ contre 1 482 K€ en 2011) contribuent à cette dégradation.

C'est le plus mauvais niveau d'activité depuis le renouvellement du contrat de délégation en 2009. Cette baisse s'explique à la fois par des facteurs exogènes (crise économique et financière, conjoncture défavorable, jeux sur internet), législatifs et fiscaux (obligation de contrôle d'identité, interdiction de fumer, augmentation des taxes sociales et fiscales applicables, avenant à la convention collective) et par un facteur local, les travaux sur voirie avec les dévoiements de réseaux liés, qui ont rendu particulièrement difficile l'accès aux alentours du casino.

Face à la chute du chiffre d'affaires, le niveau des charges connaît également une baisse moindre, avec un total après intéressement de 7 795 K€ en 2012 contre 7 856 K€ en 2011. Cela ne permet donc pas de compenser la réduction du chiffre d'affaires. De ce fait, le résultat d'exploitation -issu de l'activité hors éléments financiers et exceptionnels- se trouve fortement dégradé par rapport à 2011. Il passe en effet de + 972 K€ après intéressement en 2011 à + 208 K€ en 2012, soit - 764 K€.

Dans la composition des charges, la masse salariale est stable par rapport à l'an dernier, tout comme le sont les effectifs. Avec un total de 4 744 K€, elle représente 60 % du total des charges.

Les principaux autres postes de charges sont les achats d'alimentation pour 503 K€, des charges d'entretien pour 207 K€, de publicité pour 224 K€, des frais de siège pour 236 K€, et les redevances Ville et contributions à l'action culturelle pour 695 K€.

Les fonds propres sont positifs, mais en forte baisse par rapport à 2011 en application des règles de la maison-mère qui prélève la totalité du résultat de l'année précédente en dividendes. En 2012, ce sont 687 K€ qui ont été distribués à ce titre.

La structure n'est pas endettée auprès d'établissements financiers ou autres.

La trésorerie est positive.

Les ratios financiers sont fortement influencés par la politique de la maison-mère, et leur analyse ne s'inscrit pas dans une logique individuelle :

- Le fonds de roulement est négatif, car la STTM ne renforce pas ses fonds propres du fait de la distribution systématique du résultat sous forme de dividendes

- la STTM s'inscrit dans une gestion de trésorerie centralisée au niveau du Groupe Barrière, et la société-mère prélève ou alimente ses filiales en fonction des besoins. Les ratios confirment cette dépendance de la STTM vis-à-vis du Groupe sur lequel elle détient une créance significative de 1 653 K€. L'encaissement de tout ou partie de cette créance a une influence directe sur le niveau de trésorerie de la STTM et le paiement de ses dettes.

Conclusion

L'année 2012 enregistre le niveau d'activité le plus bas depuis le renouvellement du contrat de délégation en 2009. Avec le contexte actuel, les perspectives d'un redémarrage sensible de l'activité restent faibles, et donc, dans l'objectif de rester à l'équilibre en 2013, cela conduira la STTM à prendre des mesures pour réaliser des économies.

3.3 Liens financiers et juridiques avec la Ville de Besançon

Les recettes de la Ville issues de l'exploitation du casino sont de deux natures :

- produits bruts des jeux
- autres recettes (redevance).

En K€	Nov 2009- Oct. 2010	Nov 2010- Oct. 2011	Nov 2011- Oct. 2012	Variation en %
Prélèvement communal	1 404,5	1 455,8	1 294,2	
Reversement de l'Etat	486,9	506,8	438,1	
Sous total produits brut des jeux	1 891,4	1 962,6	1 732,3	- 11,7 %
Redevance (fixe + variable)	522	458,5	457	
Total recettes directes Ville	2 413,4	2 421,1	2 189,3	- 9,6 %

La redevance de la Ville reste stable entre 2011 et 2012, du fait de bases de calcul similaires sur les deux années. En revanche les recettes indirectes issues des produits des jeux sont en forte baisse, directement liée à la chute du chiffre d'affaires.

Les montants ont été calculés conformément aux dispositions prévues par la convention.

Le «compte de prélèvement» fonctionne en respect des dispositions légales applicables aux casinos (loi du 21 décembre 1979) et à la convention de délégation. Alimenté par la STTM, il présente au 31 octobre 2012 un solde de 250 652,28 €, destinés à des travaux ou des remboursements d'emprunts pour travaux.

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon a été sollicité deux fois en 2012 pour des opérations impliquant la STTM :

- signature d'une convention tripartite (mécénat) entre la STTM, la Ville, le Festival International de Musique, La Rodia et le Théâtre Musical (séance du 22 février 2012)

- décision de travaux d'amélioration du casino par utilisation du compte de prélèvement (séance du 13 décembre 2012).

Il n'y a pas eu d'avenant à la convention durant l'année 2012.

4 - Les conditions d'exécution du service public

4.1 Le personnel

La STTM a employé en 2012 (comme en 2011) 96 personnes, sans compter les musiciens recrutés en emploi intermittent pour les animations musicales du week-end.

4.2 Analyse du marché

Depuis fin 2007, l'activité des jeux subit des contraintes économiques, législatives ou sociétales qui ont fortement impacté l'évolution du Groupe Lucien Barrière en termes de chiffre d'affaires. L'exercice 2011-2012 est marqué par la crise économique et financière matérialisée par une baisse du pouvoir d'achat des clients du Casino, la baisse des dépenses de loisir, de restauration, spectacles, hébergement et jeux. De plus, depuis 2006, les casinos ont obligation de contrôler l'identité de tous les clients à l'entrée de l'établissement pour éviter l'accueil de mineurs ou interdits de jeux. Cette mesure a eu pour effet de

réduire la fréquentation. Par ailleurs, depuis la loi de protection du tabagisme, on constate que les fumeurs boudent le Casino, et ce malgré la mise en place d'une cabine fumeur.

Ces éléments ont eu pour conséquence sur les Casinos français une baisse de - 21 % du Produit Brut des Jeux sur 4 ans (de 2007 à 2011). Au niveau du Groupe Lucien Barrière, celui-ci enregistre une décroissance de - 23,9 % en 5 ans (jeux de tables - 10,7 % et machines à sous - 24,9 %).

Aucun élément ne permet d'envisager un redémarrage de l'activité malgré les efforts du Groupe. Pour préserver la viabilité de ses entreprises, le groupe a poursuivi de fortes économies de charges qui se sont traduites par la diminution des effectifs.

Au plan régional, on remarque la même tendance à la baisse mais moins marquée qu'à Besançon.

4.3 Les installations, les attestations

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée par le Ministère de l'Intérieur le 19 novembre 2009 pour une durée de 5 ans expirant le 30 novembre 2014.

Conformément à ce que prévoit le contrat, la STTM a transmis la liste des acquisitions (investissements) de l'exercice, le détail des postes justificatifs des relations financières avec l'Etat et la Ville de Besançon (produit brut des jeux, produit brut des machines à sous et prélèvement à employer), ainsi que les différentes attestations obligatoires (vérifications de sécurité, attestations d'assurance, différentes autorisations administratives, contrats d'entretien, attestation du commissaire aux comptes sur les prélèvements).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'exploitation en 2012 du Casino de Besançon par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère, dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 5 septembre 2013 et de la Commission de Contrôle des Sociétés liées du 28 août 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 25 septembre 2013.